

L'édition du Paris-Brest-Paris 2023 se dessine

Mortagne-au-Perche — Les organisateurs de l'épreuve internationale étaient présents à Mortagne, ville d'accueil, pour présenter les nouveautés de cette édition.

Vendredi, à la salle des fêtes, Dominique Naslin, président et plusieurs membres de l'équipe dirigeante des Cyclos randonneurs du Perche, accueillait les organisateurs du Paris-Brest-Paris venus présenter l'édition prévue du 20 au 24 août 2023.

Adèle Lamiroté, directrice du Carré du Perche, Dominique Vaux, chargé des sports de la Ville et François Beaudouin, président du Comité de l'Orne de la Fédération française de vélo étaient également invités.

Les organisateurs, Luc Coppin, président de l'ACP (Audax-club parisien), Jean-Pierre Pendu, référent de l'épreuve, Philippe Guillée, chargé du parcours et Jean-Pierre Chardon, maître d'œuvre prestataire rappellent que « pour participer à cette épreuve longue de 1 200 km, il faut obligatoirement réaliser des brevets homologués ACP de 200, 300, 400 et 600 km entre les mois de mars et juin précédant l'épreuve. La règle est la même pour les coureurs étrangers. »

Huit mille cyclos



Les organisateurs de Paris-Brest-Paris sont venus rencontrer les représentants du club de cyclos, de la municipalité et de la communauté de communes, pour présenter les nouveautés de l'édition 2023.

Luc Coppin présente les changements : « Le nombre de participants sera augmenté, 8 000 cyclos seront acceptés dont 2 500 Français. » La dernière édition avait réuni 6 673 cyclos dont 1 573 Français, frustrant plusieurs centaines de coureurs français refusés faute de places. « Une intensification des contrôles volants sera programmée, d'une part, pour améliorer la sécurité de

nuit (contrôle du port du gilet fluo, de l'éclairage...) et d'autre part, pour éviter la triche. »

Luc Coppin complète : « Le tracé pourra être modifié afin d'éviter que les coureurs se croisent et assurer ainsi plus de sécurité pour les participants. »

Au niveau local, pour le passage dans le Perche, à l'aller le tronçon

Longny-Mortagne sera maintenu mais le tracé Mamers-Mortagne du retour pourrait être revu.

Dominique Naslin donne les précisions pour le passage à Mortagne : « À l'aller, les cyclos passent entre le dimanche soir, vers 20 h, et le lundi, 10 h. Au retour, l'amplitude horaire d'accueil est beaucoup plus longue car les passages des cyclos sont

échelonnés entre les premiers, le mardi matin, et les derniers, le jeudi matin. »

Les cyclos qui souhaitent découvrir ou renouer avec cette aventure doivent rapidement cumuler les kilomètres à vélo s'ils veulent être fin prêts pour les brevets en 2023 et boucler les 1 200 km de cette épreuve dans un temps de 90 heures maximum.

